

Centre d'Etudes et de Documentation Sociales - asbl
Boulevard d'Avroy, 28-30
4000 Liège

Date :

Mercredi 25 avril 2007 de 8h30 à 16h00

Lieu :

Maison des Sports de la Province de Liège
Rue des Prémontrés, 12
4000 LIEGE

Participation :

30 € (repas non compris)
à verser sur le CCP 000-0187509-08 du
C.E.D.S.- asbl avec la communication obligatoire :
25.04.2007 suivi du nom de la personne inscrite

Inscriptions :

au moyen du bulletin de participation
ci-contre à transmettre au Centre d'Etudes
et de Documentation Sociales-asbl
Boulevard d'Avroy, 28-30 à 4000 Liège
Fax : 04/237.27.68

Tél. pour renseignements : 04/237 27 72-73

Organisateurs :

Centre d'Etudes et de Documentation Sociales - asbl
Association Interregionale de Guidance et de Santé - asbl



Le Centre d'Etudes et de Documentation
Sociales - asbl

L'Association Interrégionale de Guidance
et de Santé - A.I.G.S.



organisent le 25 avril 2007
une journée de réflexion

Séparations parentales : l'hébergement égalitaire en questions



Avec le soutien de



Province de Liège



RÉGION WALLONNE



Avec le soutien de la Province de Liège

Séparations parentales : l'hébergement égalitaire en questions

Bulletin d'inscription

Ces dernières décennies, tandis que les familles se déclinent au pluriel et que les séparations des couples s'enchaînent, la question de la garde du jeune enfant s'est transformée en débat public et est devenue un enjeu de politique sociale.

Entre la famille traditionnelle, dite inégalitaire et la nouvelle famille décrite comme démocratique, les législateurs ont opéré leur choix.

Depuis le 4 septembre 2006, une loi sur l'hébergement égalitaire a été publiée au Moniteur belge.

En cas de séparation parentale, à défaut d'accord entre les parents et à la demande d'au moins un d'entre eux, le tribunal devra examiner prioritairement la possibilité de fixer l'hébergement de manière égalitaire.

Les enjeux du débat sur l'hébergement égalitaire sont importants.

De multiples représentations s'affrontent et actuellement le consensus paraît ... lointain !

Pour certains, la garde alternée entre le père et la mère, une semaine sur deux, nuit à l'équilibre des très jeunes enfants et peut provoquer un sentiment d'insécurité chez les tout-petits.

D'autres estiment au contraire que c'est le seul mode qui puisse préserver la santé psychique de l'enfant, puisqu'il voit ses parents à part égale.

- Comment dans ce débat déterminer le véritable intérêt de l'enfant ?

- A partir de quel âge peut-on envisager un hébergement égalitaire ?

- Ce système implique-t-il que les parents s'entendent particulièrement bien ?

- L'hébergement égalitaire est-il encore viable à l'adolescence ?

- L'Etat, par cette loi, ne dicte-t-il pas le comportement optimal à adopter, sans respecter la liberté mais aussi la diversité de chaque famille ?

C'est autour de toutes ces questions que nous nous proposons de réfléchir en présence de différents spécialistes.

- 8h45** Accueil
par **Mme Ann CHEVALIER**, Député provincial en charge des Affaires sociales, des Etablissements hospitaliers provinciaux et des Centres régionaux d'Intégration.
- 9h00** Introduction
par **Mme Janine RENIER**, Thérapeute de famille, Assistante sociale
- 9h15** Du droit de garde à l'hébergement égalitaire : la mesure de l'évolution
par **Maître Bruno LHOEST**, Avocat (Société d'Avocats Matray, Matray & Hallet S.C.) - Chargé de Cours à l'ESAS (HEMES)
- 10h00** Redéfinition des rôles parentaux et garde alternée
par le **Dr Anne-Marie DIEU**, Docteur en Sociologie, Chargée de Recherches à l'EGID- HEC-ULg, Collaboratrice au Ligueur
- 10h45** Pause café
- 11h15** Voyage au pays des comptables
par **M. Jean VAN HEMELRIJCK**, Psychothérapeute de famille, formateur à La Forestière - Bruxelles, Assistant à l'ULB
- 12h00** Questions/Réponses
- 12h30** Temps libre pour le repas
- 14h00** L'hébergement alterné, mythes et réalités...
par le **Pr Jean-Yves HAYEZ**, Psychiatre Infanto-juvenile, Professeur ordinaire à l'Université Catholique de Louvain
- 14h45** Comment aider les parents qui se séparent afin de préserver le réel intérêt de l'enfant ?
par **Maître Marianne WARNANT**, Avocate spécialisée en Droit de la Famille - Médiatrice familiale
- 15h00** Table ronde
co-animée par **Mme Hannelore SCHROD**, Docteur en sociologie, Thérapeute de famille et **Mme Janine RENIER**, Thérapeute de famille, Assistante sociale

A renvoyer ou à faxer au
Centre d'Etudes et de Documentation Sociales - asbl
Boulevard d'Avroy, 28-30 à 4000 Liège
Fax : 04/237.27.68

Nom :

Prénom :

Institution :

Fonction :

Adresse :

.....

Localité :

Tél. :

Fax :

S'inscrit à la journée de réflexion du vendredi 25 avril 2007 et verse la somme de 30 € au C.C.P. : **000-0187509-08** du C.E.D.S.-asbl (communication obligatoire : 25.04.2007 suivi du nom de la personne inscrite)

Date :

Signature :